

LE PRÉSIDENT DU FASO,
CHEF DE L'ÉTAT,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Jusq CN 200803
du 22/07/2025

Stéphane

- Vu la Constitution ;
Vu la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 et son modificatif du 25 mai 2024 ;
Vu le décret n°2024-1565/PRES du 07 décembre 2024 portant nomination d'un Premier Ministre ;
Vu le décret n°2024-1566/PRES/PM du 08 décembre 2024 portant composition du Gouvernement ;
Vu le décret n°2024-1022/PRES/PM du 02 septembre 2024 portant attributions des membres du Gouvernement ;
Vu la loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la fonction publique d'Etat ;
Vu le décret n°2024-1464/PRES/PM/MFPTPS du 27 novembre 2024 portant organisation du Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale ;
Sur rapport du Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale ;
Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 03 avril 2025 ;

DÉCRÈTE

CHAPITRE I : DES DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Le présent décret fixe le Répertoire interministériel des Métiers de l'Etat, en abrégé « RIME ».

Article 2 : Le RIME est un outil juridique et technique d'organisation du service public en métiers, en familles d'emplois et en emplois de manière à en assurer un exercice professionnel, cohérent, régulier et continu quelles que soient les mutations institutionnelles.

Article 3 : Le métier est organisé en familles d'emplois liées entre elles par une même technicité, présentant un noyau dur d'activités communes et requérant des compétences proches ou similaires.

La famille d'emplois désigne l'ensemble des emplois liés par une relation hiérarchique directe et caractérisés par une technicité et une vocation commune.
L'emploi est la dénomination professionnelle d'un ensemble d'attributions connexes concourant à l'exécution d'une mission déterminée.

Article 4 : Les emplois sont regroupés par famille, puis par métier. Chaque métier est consigné dans un tableau joint en annexe. L'annexe fait partie intégrante du présent décret.

Article 5 : Le passage d'un emploi de niveau inférieur à un autre emploi de niveau immédiatement supérieur ne relevant pas de la même famille d'emplois, constitue une passerelle. Il s'opère par voie de concours professionnel, sur la base de quota. Ce quota qui est fixé dans l'arrêté portant ouverture du concours, ne saurait excéder un tiers du nombre total de postes à pourvoir, sans préjudice des règles de mise en concurrence de l'ensemble des candidats concernés.

Article 6 : La passerelle peut être intra-métier ou inter-métier.

La passerelle est intra-métier lorsque le passage se fait entre deux emplois de familles différentes relevant du même métier.

La passerelle est inter-métier lorsque le passage se fait entre deux emplois de familles différentes relevant de métiers différents.

Article 7 : L'accession à un emploi par le truchement des passerelles n'est possible que lorsque le candidat est titulaire du diplôme exigé pour l'accès à cet emploi au concours direct.

Article 8 : Nonobstant les dispositions des articles 5, 6 et 7 ci-dessus, il peut être dérogé au principe de quota et de diplôme pour l'accès aux emplois par le mécanisme de passerelle, lorsque les candidats bénéficiaires de la passerelle n'ont pas de perspectives de carrière dans leur famille d'emplois.

Les modalités de cette dérogation sont fixées par arrêté du Ministre chargé de la fonction publique.

CHAPITRE II : DES METIERS DE L'ETAT

Article 9 : Les métiers de l'Etat sont :

- métier « administration économique et financière » ;
- métier « communication, culture et tourisme » ;
- métier « eau, agriculture et environnement » ;
- métier « éducation, formation et promotion de l'emploi » ;

- métier « gouvernance administrative » ;
- métier « infrastructures » ;
- métier « mines et énergie » ;
- métier « promotion et protection des droits humains » ;
- métier « santé humaine et animale » ;
- métier « structurant ».

Article 10 : Le métier « **administration économique et financière** » regroupe les familles d'emplois assurant la mise en œuvre des politiques économiques, commerciales et financières de l'Etat.

Article 11 : Le métier « **communication, culture et tourisme** » regroupe les familles d'emplois concourant à la collecte, au traitement, à la diffusion et à la gestion de l'information et à la promotion de la culture, des arts et du tourisme.

Article 12 : Le métier « **eau, agriculture et environnement** » regroupe les familles d'emplois concourant à la maîtrise et à l'utilisation rationnelle des ressources en eau, à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à la protection de l'environnement.

Article 13 : Le métier « **éducation, formation et promotion de l'emploi** » regroupe les familles d'emplois concourant à l'offre du service public d'éducation, de formation professionnelle et de promotion de l'emploi.

Article 14 : Le métier « **gouvernance administrative** » regroupe les familles d'emplois assurant le fonctionnement général des services de l'Etat dans les domaines de la fonction publique, de l'administration du territoire, de la diplomatie, de l'administration du travail et de la gestion, l'analyse et la recherche en gouvernance publique.

Article 15 : Le métier « **infrastructures** » regroupe les familles d'emplois assurant la conception, la maintenance et l'exploitation des infrastructures physiques ou virtuelles.

Article 16 : Le métier « **mines et énergie** » regroupe les familles d'emplois concourant à la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de géologie, des mines et d'énergie.

Article 17 : Le métier « **promotion et protection des droits humains** » regroupe les familles d'emplois concourant au service public de promotion et de protection des droits humains fondamentaux.

Article 18 : Le métier « santé humaine et animale » regroupe les familles d'emplois intervenant dans la prévention des maladies, l'amélioration de l'état de santé humaine et animale et de la qualité de la production animale.

Article 19 : Le métier « structurant » regroupe les familles d'emplois transversaux qui contribuent à la réalisation des missions dévolues aux autres métiers de l'Etat.

CHAPITRE III : DU SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE ET DE LA RÉVISION DU RIME

Article 20 : Les organes de suivi de la mise en œuvre du RIME sont :

- le Conseil consultatif de la fonction publique au niveau national ;
- le Comité technique paritaire au niveau de tout ministère et institution.

Article 21 : Tout projet de révision du RIME est porté par le Ministre chargé de la fonction publique.

CHAPITRE V : DES DISPOSITIONS DIVERSES ET FINALES

Article 22 : Des statuts particuliers, adoptés par décret en Conseil des ministres, précisent par métier, les conditions spécifiques d'accès aux emplois prévus par le présent décret, leurs attributions, les classifications catégorielles, les perspectives d'évolution, les passerelles possibles et les modalités de gestion des personnels exerçant dans les emplois mis en voie d'extinction et dans les emplois éteints.

Article 23 : Le présent décret abroge le décret n°2019-1111/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID du 15 novembre 2019 portant Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat et son modificatif le décret n°2024-0751/PRES/PM/MFPTPS/MEFP du 28 juin 2024 et toutes dispositions antérieures contraires.

Article 24 : Le Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Ouagadougou, le 22 juillet 2025



Capitaine Ibrahim TRAORE

Le Premier Ministre



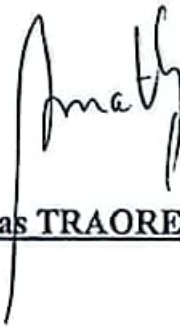
Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO

Le Ministre de l'Economie et des
Finances



Aboubakar NACANABO

Le Ministre de la Fonction publique, du
Travail et de la Protection sociale



Mathias TRAORE

ANNEXE : FICHES DES METIERS

FICHE N°1 : METIER « ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE »

Familles d'emplois	Emplois	Catégorie/ Echelle
Administration des services financiers	Adjoint des services financiers	C1
	Contrôleur des services financiers	B1
	Administrateur des services financiers	A1
Administration du Trésor	Adjoint du trésor	C1
	Contrôleur du trésor	B1
	Inspecteur du trésor	A1
Administration fiscale	Adjoint des impôts	C1
	Contrôleur des impôts	B1
	Inspecteur des impôts	A1
Economie et développement	Assistant en économie et développement	B1
	Conseiller en économie et développement	A1
Statistiques et démographie	Technicien supérieur de la statistique	B1
	Ingénieur statisticien économiste	A1
	Conseiller en statistique et analyse du développement	A1
	Démographe	A1
Aménagement du territoire et développement local	Assistant en aménagement du territoire et développement local	B1
	Conseiller en aménagement du territoire et développement local	A1
Affaires économiques	Adjoint des affaires économiques	C1
	Assistant des affaires économiques	B1
	Conseiller des affaires économiques	A1
Développement Industriel	Technicien supérieur en génie industriel	B1
	Ingénieur en génie industriel	A1

Familles d'emplois	Emplois	Catégorie/ Echelle
Affaires culturelles	Adjoint des affaires culturelles	C1
	Assistant des affaires culturelles	B1
	Conseiller des affaires culturelles	A1
Cinéma et audiovisuel	Agent technique des services cinématographiques et audiovisuels	C1
	Technicien supérieur des services cinématographiques et audiovisuels	B1
	Administrateur des services cinématographiques et audiovisuels	A1
	Ingénieur des systèmes et techniques cinématographiques et audiovisuels	A1
Patrimoine culturel	Adjoint en gestion du patrimoine culturel	C1
	Assistant en gestion du patrimoine culturel	B1
	Conseiller en gestion du patrimoine culturel	A1
Services touristiques et hôteliers	Adjoint des services touristiques et hôteliers	C1
	Contrôleur des services touristiques et hôteliers	B1
	Administrateur des services touristiques et hôteliers	A1
Journalisme	Assistant en journalisme	B1
	Conseiller en journalisme	A1
Communication	Assistant en communication	B1
	Conseiller en communication	A1
Techniques des sciences de l'information et de la communication	Agent technique des sciences et techniques de l'information et de la communication	C1
	Technicien supérieur des sciences et techniques de l'information et de la communication	B1
	Ingénieur des sciences et techniques de l'information et de la communication	A1
Gestion des archives	Adjoint en archivistique	C1
	Assistant en archivistique	B1
	Conseiller en archivistique	A1
Gestion des bibliothèques	Adjoint en bibliothéconomie	C1
	Assistant en bibliothéconomie	B1
	Conseiller en bibliothéconomie	A1
Gestion des centres de documentation	Adjoint en documentation	C1
	Assistant en documentation	B1
	Conseiller en documentation	A1
Activités artistiques et culturelles	Maître des activités artistiques et culturelles	C1
	Professeur des activités artistiques et culturelles	B1
	Inspecteur des activités artistiques et culturelles	A1

Familles d'emplois	Emplois	Catégorie/ Echelle
Chimie de l'eau	Chimiste de l'eau	A1
Génie rural	Agent technique du génie rural	C1
	Technicien supérieur du génie rural	B1
	Ingénieur des travaux du génie rural	A3
	Ingénieur de conception du génie rural	A1
Hydraulique	Agent technique en hydraulique	C1
	Technicien supérieur en hydraulique	B1
	Ingénieur des travaux en hydraulique	A3
	Ingénieur de conception en hydraulique	A1
Assainissement	Agent technique en assainissement	C1
	Technicien supérieur en assainissement	B1
	Ingénieur des travaux en assainissement	A3
	Ingénieur de conception en assainissement	A1
Hydrologie	Technicien supérieur de l'hydrologie	B1
	Ingénieur de conception de l'hydrologie	A1
Hydrogéologie	Ingénieur des travaux en hydrogéologie	A3
	Ingénieur de conception de l'hydrogéologie	A1
Pédologie	Technicien supérieur en pédologie	B1
	Ingénieur en pédologie	A1
Production agricole	Agent technique en agriculture	C1
	Technicien supérieur en agriculture	B1
	Ingénieur en agriculture	A1
Formation agricole	Assistant en formation des agriculteurs	B1
	Conseiller en agriculture	A1
	Ingénieur en vulgarisation agricole	A1
Gestion de l'environnement	Agent technique de l'environnement	C1
	Technicien supérieur de l'environnement	B1
	Inspecteur de l'environnement	A1
Ateliers de forage	Agent technique des ateliers de forage	C1
	Technicien supérieur des ateliers de forage	B1
	Ingénieur des travaux des ateliers de forage	A3
	Ingénieur de conception des ateliers de forage	A1

FICHE N°4 : METIER « EDUCATION, FORMATION ET PROMOTION DE L'EMPLOI »

Familles d'emplois	Emplois	Catégorie/ Echelle
Education de la petite enfance	Educateur de la petite enfance	B1
	Educateur certifié de la petite enfance	A3
	Inspecteur de l'éducation de la petite enfance	A1
Enseignement primaire et éducation non formelle	Professeur des écoles	B1
	Professeur certifié des écoles	A3
	Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle	A1
Enseignement post-primaire, secondaire et formation professionnelle et technique	Agent technique en formation technique professionnelle	C1
	Technicien supérieur en formation technique professionnelle	B1
	Moniteur en formation technique professionnelle	A3
	Professeur certifié des lycées et collèges	A1
	Professeur agrégé de l'enseignement secondaire	PC
	Inspecteur de l'enseignement secondaire	PB
Orientation scolaire et professionnelle	Conseiller en orientation scolaire, universitaire et professionnelle	A1
Jeunesse et éducation permanente, emploi et formation professionnelle	Animateur de jeunesse, en emploi et en formation professionnelle	C1
	Assistant de jeunesse, en emploi et en formation professionnelle	B1
	Instructeur de jeunesse et d'éducation permanente	A3
	Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente	A1
	Conseiller en emploi et en formation professionnelle	A1
Laboratoire de l'enseignement et de la recherche	Technicien supérieur de laboratoire de l'enseignement et de la recherche	B1
	Ingénieur de laboratoire de l'enseignement et de la recherche	A1
Animation de la vie scolaire	Attaché d'éducation	B1
	Conseiller d'éducation	A1
Administration et gestion scolaire et universitaire	Attaché d'administration scolaire et universitaire	B1
	Attaché d'intendance scolaire et universitaire	B1
	Conseiller d'administration scolaire et universitaire	A1
	Conseiller d'intendance scolaire et universitaire	A1
Activités physiques et sportives	Maître des activités physiques et sportives	A3
	Professeur des activités physiques et sportives	A1
Education spécialisée	Adjoint en éducation spécialisée	C1
	Assistant en éducation spécialisée	B1
	Inspecteur d'éducation spécialisée	A1
Encadrement de la prime enfance	Adjoint d'encadrement de la prime enfance	C1
	Assistant d'encadrement de la prime enfance	B1

Familles d'emplois	Emplois	Catégorie/ Echelle
	Inspecteur d'encadrement de la prime enfance	A1

FICHE N°5 : METIER « GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE »

Familles d'emplois	Emplois	Catégorie/ Echelle
Administration du territoire	Adjoint administratif	C1
	Attaché administratif	B1
	Administrateur civil	A1
Gestion des ressources humaines	Adjoint en gestion des ressources humaines	C1
	Assistant en gestion des ressources humaines	B1
	Conseiller en gestion des ressources humaines	A1
Diplomatie	Adjoint de chancellerie	C1
	Secrétaire des affaires étrangères	B1
	Conseiller des affaires étrangères	A1
Interprétariat-traduction	Interprète-traducteur	A1
Administration du travail	Contrôleur du Travail	B1
	Inspecteur du Travail	A1

Familles d'emplois	Emplois	Catégorie/ Echelle
Génie civil	Ouvrier qualifié en génie civil	D1
	Agent technique en génie civil	C1
	Technicien supérieur en génie civil	B1
	Ingénieur des travaux en génie civil	A3
	Ingénieur de conception en génie civil	A1
Urbanisme	Technicien supérieur urbaniste	B1
	Urbaniste	A1
Topographie	Agent technique géomètre	C1
	Technicien supérieur géomètre	B1
	Ingénieur des travaux géomètre	A3
	Ingénieur de conception géomètre	A1
Architecture	Technicien supérieur en architecture	B1
	Architecte	A1
Cadaastre	Agent technique du cadaastre	C1
	Technicien supérieur du cadaastre	B1
	Inspecteur du cadaastre	A1
Transport terrestre et maritime	Agent technique en transport	C1
	Technicien supérieur en transport	B1
	Ingénieur en transport	A1
Météorologie	Technicien de la météorologie	B2
	Technicien supérieur de la météorologie	B1
	Ingénieur de la météorologie	A1
Aviation civile	Technicien en aviation civile	B2
	Technicien supérieur en aviation civile	B1
	Ingénieur en aviation civile	A1
Maintenance en météorologie	Technicien de maintenance en météorologie	B2
	Technicien supérieur de maintenance en météorologie	B1
	Ingénieur de maintenance en météorologie	A1
Informatique et télécommunication	Technicien supérieur des systèmes informatiques et télécommunication	B1
	Ingénieur des travaux en informatique	A3
	Ingénieur des travaux en télécommunication	A3
	Ingénieur de conception en informatique	A1
	Ingénieur de conception en télécommunication	A1

FICHE N°7 : METIER « MINES ET ENERGIE »

Familles d'emplois	Emplois	Catégorie/ Echelle
Géologie et mine	Technicien supérieur en géologie et mine	B1
	Ingénieur des travaux en géologie et mine	A3
	Ingénieur de conception en géologie et mine	A1
Energie	Technicien supérieur en énergie	B1
	Ingénieur d'application en énergie	A3
	Ingénieur de conception en énergie	A1

ANNEXE N°8 : METIER « PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS HUMAINS »

Familles d'emplois	Emplois	Catégorie/ Echelle
Droits humains	Assistant en droits humains	B1
	Conseiller en droits humains	A1
Interprétation judiciaire	Adjoint en interprétation judiciaire	C1
	Assistant en interprétation judiciaire	B1
	Conseiller en interprétation judiciaire	A1
	Adjoint des affaires sociales	C1
Assistance sociale	Assistant des affaires sociales	B1
	Administrateur des affaires sociales	A1
Promotion du genre	Adjoint en promotion du genre	C1
	Assistant en promotion du genre	B1
	Conseiller en promotion du genre	A1

Familles d'emplois	Emplois	Catégorie/ Echelle
Domaine de la Santé humaine		
Santé communautaire	Technicien d'hygiène hospitalière	C2
	Agent de santé communautaire	C1
	Technicien de santé communautaire	B3
	Technicien supérieur de santé communautaire	A3
	Ingénieur de santé communautaire	A1
Santé environnementale	Technicien supérieur du génie sanitaire	A3
	Ingénieur du génie sanitaire	A1
Soins infirmiers et obstétricaux	Infirmier	A3
	Sage-femme ou Maïeuticien	A3
	Ingénieur des sciences infirmières et obstétricales	A1
Laboratoire de biologie médicale	Technologiste biomédical	A3
	Ingénieur en biologie médicale	A1
Imagerie médicale	Technicien supérieur en imagerie médicale	A3
	Ingénieur en imagerie médicale	A1
Sciences pharmaceutiques	Préparateur d'Etat en pharmacie	A3
	Ingénieur des sciences pharmaceutiques	A1
Imagerie magnétique	Physicien médical	A1
Nutrition et diététique	Technicien supérieur en nutrition et diététique	A3
	Nutritionniste	A1
Technologie d'assistance médicale	Technicien supérieur en technologie d'assistance médicale	A3
	Ingénieur en technologie d'assistance médicale	A1
Maintenance biomédicale	Technicien supérieur en maintenance biomédicale spécialisé	A3
	Ingénieur en génie biomédical	A1
Gestion des services de santé	Gestionnaire des services de santé	B1
	Administrateur des services de santé	A1
Logistique de santé	Gestionnaire en logistique de santé	A3
	Administrateur en logistique de santé	A1
Médecine	Médecin généraliste	PC
	Médecin spécialiste	PA
Pharmacie	Pharmacien généraliste	PC
	Pharmacien spécialiste	PA
Chirurgie dentaire	Chirurgien-dentiste généraliste	PC
	Chirurgien-dentiste spécialiste	PA
Psychomotricité	Psychomotricien	A3
Psychologie clinique	Psychologue-clinicien	A1

Familles d'emplois	Emplois	Catégorie/ Echelle
Domaine de la Santé et production animale		
Soins et production animaliers	Agent technique d'élevage et de santé animale	C1
	Technicien Supérieur d'élevage et de santé animale	B1
	Conseiller d'élevage et de santé animale	A1
	Ingénieur d'élevage et de santé animale	A1
Diagnostic et soins vétérinaires	Vétérinaire	PC
	Vétérinaire spécialiste	PA
Laboratoire d'élevage	Agent technique de laboratoire d'élevage	C1
	Technicien Supérieur de Laboratoire d'Elevage	B1
	Ingénieur de Laboratoire d'Elevage	A1
Ressources halieutiques	Agent technique halieute	C1
	Technicien Supérieur halieute	B1
	Ingénieur halieute	A1

Familles d'emplois	Emplois	Catégorie/ Echelle
Etudes et analyses	Conseiller en études et analyses	A1
Psychologie	Psychotechnicien	B1
	Assistant psychologue	A3
	Psychologue	A1
Secrétariat	Adjoint de Secrétariat	C1
	Assistant de Secrétariat	B1
Reprographie	Reprographe	C2
Gestion du courrier	Agent de liaison	D3
Accueil et information des usagers	Agent d'accueil et de bureau	C3
Conduite de véhicule de l'Etat	Chauffeur	D2
Soutien	Ouvrier qualifié	D1
	Ouvrier	D3